



Bibliothèque sans bibliothécaires ?

Joachim Schöpfel

► **To cite this version:**

| Joachim Schöpfel. Bibliothèque sans bibliothécaires ?. 2005. sic_00001524

HAL Id: sic_00001524

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001524

Submitted on 19 Jul 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bibliothèque sans bibliothécaires ?

J. Schöpfel (INIST-CNRS, Nancy)

Dans une enquête récente auprès de 7,000 enseignants-chercheurs américains en sciences humaines et sociales, la bibliothèque physique occupe la dernière place pour la recherche d'information, loin derrière les moteurs de recherche, portails ou bases de données (Heterick 2002 et 2004).

Bien-sûr, les enseignants-chercheurs pensent toujours que la bibliothèque joue un rôle important, en particulier pour l'achat des ressources et pour l'archivage. Néanmoins, leur recherche ne dépend plus beaucoup de cette bibliothèque, notamment quand ils ne travaillent pas sur un grand campus.

En fait, beaucoup s'attendent à ce que le rôle de la bibliothèque diminue d'une façon significative dans les prochaines années. L'important pour eux, c'est d'avoir accès aux ressources numériques et que la pérennité de cet accès soit garantie. Ils ont besoin d'avoir quelque part des archives – mais dans l'ère électronique, ce « quelque part » ne se trouve pas nécessairement dans la bibliothèque du campus mais peut être n'importe où. En réalité, ils anticipent un avenir où ils ne mettront plus les pieds dans leur bibliothèque.

Vous allez me dire que la situation sur un campus américain n'est pas comparable à celle que nous connaissons en France. Soit. A mon avis, il ne s'agit pas d'une différence « culturelle » mais juste d'un retard de quelques années.

Dans une publication récente (Creusot & Schöpfel 2005), nous avons emprunté une image de la philosophie chinoise pour

décrire cette évolution vers la bibliothèque numérique future. Il s'agit de la roue qui tourne autour du vide : « Trente rayons se partagent un moyeu, qui doit être vide, pour avoir un véhicule utile » (Tao-te-King livre I, 11).

D'une certaine manière, la fonction documentaire de la bibliothèque connaît un processus de virtualisation. Avec les mots du Tao-te-King, le moyeu de la roue se vide. -

Je ne suis pas un philosophe, et je n'ai pas de vision plus ou moins précise sur l'avenir de notre métier – il vaut mieux consulter quand on a des visions, disait un ancien chancelier allemand...

Par contre, comme beaucoup d'autres j'essaie de comprendre l'évolution de notre métier, d'ouvrir les yeux et oreilles, d'observer de près ce qui se passe actuellement en France et dans d'autres pays, d'écouter aussi les professionnels du terrain et les chercheurs en IST. A la place d'une théorie, je vous présenterai quelques éléments concrets, quelques points de repère, afin de vous permettre de vous faire une opinion. Pour ceux qui aiment la peinture : c'est une communication « pointilliste », un ensemble de points colorés qui, avec un peu de recul, donnent une image d'ensemble.

La formation continue

Une manière d'observer l'évolution des métiers passe par l'étude des formations. Pour vous dépayser, j'ai choisi d'analyser les formations d'un organisme anglais, l'association UK Serials Group (UKSG) qui réunit depuis plus de 25 ans bibliothécaires, éditeurs et intermédiaires de l'IST du Royaume-Uni et d'autres pays.

Une fois par an, l'UKSG organise une conférence avec jusqu'à 600 professionnels de tous les métiers. Les communications, débats, revues de produits et ateliers sont une excellente occasion si on veut connaître les questions et projets du moment. Nous avons étudié le contenu de 183 ateliers des conférences de 1990 à 2004 pour mieux comprendre le développement des besoins de formation autour de la bibliothèque numérique (Schöpfel 2004). Voici quelques résultats de cette étude.

Premier constat : le nombre d'ateliers et séances a continuellement augmenté, de 5-10 ateliers lors des conférences au début des années 90 à 15-20 avec jusqu'à trois séances pour les dernières conférences – preuve non seulement du succès de ce type d'échange et d'apprentissage mais aussi des besoins croissants de se former et se tenir informé.

2^e constat : la part des ateliers qui concernent le rôle des bibliothèques comme « centrale d'achat » baisse de 50% à 15% tandis que la fonction d'accès à l'information joue un rôle de plus en plus important, passant de 25% à 65% des ateliers.

3^e constat : la bibliothèque numérique, encore marginale au début des années 90, devient l'objet de presque 90% des ateliers en 2004, preuve s'il en faut pour la place prépondérante qu'elle occupe aujourd'hui dans le quotidien des professionnels.

4^e constat : toutes les fonctions de la bibliothèque sont touchées. Il y a 15 ans, seulement un tiers des ateliers sur l'acquisition concernaient des ressources électroniques ; aujourd'hui ce pourcentage s'élève à plus de 70%. La fonction d'accès est dès le début des années 90 fortement liée à l'émergence de la bibliothèque numérique. Quant à la fonction d'archive, elle est abordée exclusivement sous l'angle de l'archivage électronique.

Pour terminer cette analyse, jetons un coup d'œil sur le contenu et les thématiques des 100 ateliers sur les différents aspects de la bibliothèque numérique.

Un tiers de ces ateliers ont offert une formation aux outils informatiques :

- évolution des systèmes de gestion (e-journal management, automatisation de la gestion des périodiques etc.),
- applications web (moteurs de recherche, création de sites web),
- nouveaux résolveurs de lien (OpenURL),
- gestion des droits numériques (digital rights management ou DRM, contrôle des accès).

16 ateliers présentaient l'offre éditoriale et le marché des revues électroniques, dont plusieurs plus particulièrement les contrats du consortium universitaire anglais NESLi, d'autres portaient sur les livres électroniques ou le commerce électronique ou discutaient l'impact du mouvement du « open access » sur l'édition scientifique. Les questions juridiques du domaine – copyright et licences – faisaient l'objet de 15 ateliers.

10 ateliers avaient pour sujet l'évolution du catalogage (normes et règles, OPAC), le format des documents et les métadonnées (Dublin Core). 7 ateliers portaient sur l'exploitation des statistiques d'utilisation (dont le projet COUNTER).

Et les métiers au sens propre ? Rien avant 1998 ; mais à partir de 1998, 15 ateliers ont examiné divers sujets liés aux ressources humaines (communication, formation permanente, changement des relations avec les utilisateurs) et à l'organisation au sein de la bibliothèque.

Pris dans l'ensemble, ces formations offrent un vaste panorama qui reflète l'élargissement des compétences et la modification des profils dont parle Christian Lupovici (2005). Quand on

reprend les thèmes des rencontres professionnelles des documentalistes du CNRS entre 1992 et 2004, on trouve avec un peu de retard les mêmes préoccupations, questions et besoins : outils techniques, modèles conceptuels et organisationnels, évolution du marché de l'IST et du droit. Néanmoins, en analysant les plans de formation de la bibliothèque de l'INIST, deux différences sautent aux yeux : une très forte demande de stages microinformatiques et d'anglais.

L'émergence des compétences en microinformatique et bureautique correspond au besoin de maîtriser les outils de gestion quotidiens (traitement de texte, tableur, base de donnée) et préfigure l'interface informaticien-documentaliste et le chef de projet utilisateur de l'informatique.

Quant à l'anglais, c'est la lingua franca de la bibliothèque numérique. Analyser l'offre et le marché, prendre contact avec les éditeurs, négocier les licences, administrer les ressources en ligne, enfin rechercher, ouvrir, télécharger et imprimer les documents demandent différents niveaux de compétences en anglais, surtout pour les publications STM. Sans aucune notion d'anglais, tout cela devient plus difficile et parfois impossible.

L'évolution des métiers dans les répertoires du CNRS

Depuis plus de 20 ans, les métiers et emplois du CNRS font régulièrement l'objet d'enquêtes. Si on compare les répertoires entre 1982 et 2002, quel est l'impact des nouvelles technologies ?

Dès 1982, les emplois-types du CNRS reflètent l'informatisation des services de documentation, et ceci à tous les niveaux, du magasinier qui interroge et met à jour un catalogue informatisé jusqu'à l'ingénieur documentaliste qui dirige un système documentaire et adapte les techniques documentaires aux nouvelles technologies. Quant au profil du bibliothéconome, le

répertoire de 1982 y assimilé déjà « le spécialiste des questions de la gestion automatisée des collections ».

Au milieu des années 90, l'informatisation du lieu de travail occupe une place centrale des activités et compétences. La connaissance de l'informatique documentaire, le savoir-faire pour élaborer un cahier des charges et choisir des outils informatiques deviennent des compétences indispensables pour les métiers de la catégorie A des personnels de la bibliothèque.

Mais c'est seulement lors du dernier recensement en 2002 quand le répertoire du CNRS se rapproche du référentiel de l'enseignement supérieur REFERENS (cf. Hickel 2004) que la bibliothèque numérique devient une réalité de terrain. Trois exemples :

- Les magasiniers et techniciens doivent savoir numériser.
- L'ingénieur doit savoir concevoir des systèmes de gestion électronique.
- A partir du niveau des assistants-ingénieurs (Bac+2), une bonne connaissance de l'environnement légal est attendue – on y reviendra un peu plus loin.

D'une manière plus générale, on peut faire trois constats :

(1) Augmentation des compétences : L'informatisation des activités et compétences descend des catégories A (ingénieurs, assistants) vers les catégories B (techniciens) et C (magasiniers). Les compétences que certains postes d'ingénieurs exigeaient dans les années 80 sont attendues 10-15 ans plus tard de n'importe quel technicien. Ajoutons que ce processus ne trouve pas toujours un écho au niveau de la grille indiciaire ou des promotions.

(2) Mise en question des filières : Les nouvelles technologies rendent caduques les frontières traditionnelles entre les métiers

de la documentation et de la bibliothéconomie. Les enquêtes de l'observatoire des métiers du CNRS entre 1995 et 1997 ont abouti à la fusion des filières des techniciens et assistants-ingénieurs. Pour aller plus loin, pour fusionner également les emplois-types des ingénieurs d'études et de recherche, il manquait tout simplement le courage ; les observations sur le terrain justifiaient tout à fait l'intégration des deux filières. Par contre, le répertoire de 1998 a créé un nouvel emploi-type hybride à cheval sur les branches professionnelles de l'informatique et de la documentation, l'ingénieur administrateur de bases de données documentaires. Par rapport à la réalité du terrain, les emplois-types d'ingénieurs du référentiel 2002 avec ses trois filières traditionnelles du documentaliste, bibliothécaire et archiviste sont un retour en arrière et ne reflètent guère la nouvelle donne. Néanmoins, cela changera peut-être en 2005.

(3) Besoin d'apprendre : L'évolution rapide des technologies exige des compétences que la formation initiale des professionnels ne fournit plus. Le référentiel de 2002 ne contient pas seulement la mise en œuvre des nouvelles technologies mais préconise explicitement que les professionnels de l'IST doivent « suivre et se former à l'évolution des technologies du domaine ». Autrement dit, la veille professionnelle et la formation permanente deviennent partie intégrante du métier.

Ce dernier point est vrai surtout pour un domaine particulier, la connaissance de l'environnement légal (droit d'auteur, droit de reproduction, obligation légale de conserver des documents, propriété intellectuelle) qui fait partie des compétences du référentiel 2002 pour les emplois-types de la catégorie A.

Il y a tout juste un an, Didier Frochot (2004) a attesté aux professionnels de la documentation une « douce inconscience juridique » et une « superbe ignorance » des aspects juridiques de leur activité. Il reproche en particulier aux écoles professionnelles de mettre l'accent uniquement sur les

techniques, en négligeant la gestion et le droit. En attendant, il incombe aux professionnels eux-mêmes d'organiser l'acquisition de ce savoir.

L'accompagnement des métiers à l'INIST

Avec ses 350 professionnels de l'IST dont plus de 100 à la bibliothèque et fourniture de documents, l'Institut de l'Information Scientifique et Technique du CNRS (INIST) est directement concerné par toutes ces évolutions (Schöpfel 2003).

Pour suivre et anticiper le développement des métiers et compétences des professionnels de l'IST, l'INIST a mis en place à partir de 2002 une démarche institutionnelle « compétences-métiers » sous la responsabilité du service de la formation permanente.

Le projet est piloté par un comité présidé par le directeur de l'INIST et composé de représentants de l'encadrement et du personnel. La démarche permet d'éviter des lacunes observées ailleurs : « absence de management, pas de définition de postes, ni de vision du futur » (Benharrat 2004) et d'assurer un bon accompagnement du projet auprès du personnel.

Le projet se déroule en trois étapes :

- création d'un référentiel des compétences-métiers nécessaires à l'INIST aujourd'hui, à partir du référentiel du CNRS enrichi par celui de l'ADBS (ECIA 2004) ;
- étude de l'impact des principaux constituants de l'actuelle mutation de l'IST sur ce référentiel ;
- proposition, sous forme d'outil d'aide à la décision, de scénarii de l'évolution des compétences-métiers d'ici 3-5 ans.

Le projet implique une veille sur l'évolution des nouvelles technologies, des besoins des utilisateurs et des produits et services de l'INIST et l'association de tous les acteurs de terrain à chacune des étapes.

Les emplois-types du référentiel sont préparés par l'encadrement et font l'objet d'un débat contradictoire dans les services avant la mise en cohérence technique de l'ensemble des fiches. Cette rédaction collective est accompagnée par un travail de réflexion dans les services pour définir des hypothèses d'évolutions. Chacune de ces hypothèses sera à décliner en terme de compétences-métiers dont les services devront disposer.

L'ensemble des travaux, une fois consolidé et homogénéisé au niveau de l'établissement, sera intégré dans un outil d'aide à la décision qui permettra de visualiser les compétences actuelles et à acquérir et à déterminer les actions de formation et de recrutement.

Il s'agit d'un travail dans la durée, intimement lié à la mutation de l'IST au sein de l'INIST et du CNRS et à l'acculturation du concept de la bibliothèque numérique par les professionnels.

La mise en question des fonctions et activités traditionnelles (catalogage, bulletinage...) suscite des réactions parfois épidermiques mais ouvre en même temps de nouvelles perspectives pour les équipes et individus : une nouvelle pondération et intégration des activités, une autre organisation des procédures, une ouverture sur l'environnement.

La démarche est associée à un échange avec d'autres établissements publics (ex. INSERM, CEMAGREF, INRA, INRIA, CIRAD, IRD) dont le but est la préparation des équipes à évoluer dans un environnement différent et complexe ou à occuper d'autres fonctions.

Tout projet de bibliothèque numérique a sa propre « biographie » (Greenstein & Thorin 2002). Celui de la bibliothèque de l'INIST suit plusieurs principes-directeurs :

(1) A la place de créer d'autres structures, les nouvelles activités et compétences sont intégrées dans les services existants.

(2) Un nombre limité de nouveaux postes-pilotes sont créés pour coordonner l'évolution des activités pour l'ensemble des fonctions (ex. : chargés de revues électroniques, chargé de licences et d'études, opérateurs de numérisation). Cette évolution est accompagnée par l'accueil d'étudiants-stagiaires des universités locales (du DUT au DESS) sur des thématiques spécifiques (ex. : gestion des revues électroniques, exploitation des statistiques d'utilisation, création d'une base de rapports en accès libre).

(3) Les nouveaux besoins de formation (environnement légal, marché de l'IST, NTIC) sont analysés dans les services et intégrés dans le plan annuel de formation. En absence d'une offre de stages adéquate, une partie de cette formation est organisée en interne (ex. : revues électroniques, droit d'auteur, gestion des licences, statistiques, catalogage, métadonnées).

(4) L'ensemble de la transformation des activités et compétences de la bibliothèque est piloté par l'encadrement et décliné en projets.

Comparé aux « biographies » de Greenstein & Thorin (2002), il s'agit d'un projet dans sa phase de jeunesse (« startup digital library ») avec un caractère expérimental, dynamique et innovateur.

Néanmoins, le projet commence à entrer dans une phase de maturation. La bibliothèque numérique qui se met en place est

complexe et modulaire, avec plusieurs systèmes d'archivage locaux et externes (ex. CCSD) et une architecture de produits imbriquée et basée sur plusieurs applications (système de gestion de la bibliothèque, plate-forme d'archivage et de diffusion, bases documentaires en ligne, portails, système de fourniture de documents).

Pour le professionnel de la bibliothèque, il n'est pas toujours facile de suivre l'évolution rapide des systèmes d'information, et parfois la formation s'apparente vaguement à la course entre le lièvre et la tortue : rien ne sert de courir, il faut partir à temps...

La réponse de la bibliothèque de l'INIST est d'essayer de redéfinir le cœur du métier et de défendre ses fonctions – l'analyse des besoins des utilisateurs, la sélection et l'acquisition du contenu, le signalement (catalogage), la gestion et l'archivage des ressources.

L'émergence d'un nouveau profil

La fin des années 90 a vu l'émergence d'une nouvelle fonction dans les bibliothèques anglophones, le « e-serials librarian » ou « electronic resources librarian ». Souvent, cette création a été accompagnée par la fusion des équipes de projet chargées de la mise en place des nouvelles ressources avec les comités de revues existants.

A partir d'une analyse du cycle de vie d'une revue électronique, l'INIST a déterminé le périmètre du nouveau profil. Ce périmètre est large. Certaines fonctions ont été spécifiées et déclinées en activités très précises :

- l'étude du marché de l'IST en ligne (veille, suivi des prix et modèles économiques),

- l'analyse des besoins et demandes des utilisateurs (clients des services de l'INIST, communautés scientifiques du CNRS),
- élaboration d'une licence modèle et d'une grille de lecture,
- négociation des contrats et licences,
- gestion des relations avec les éditeurs et agences,
- enregistrement et gestion des droits d'accès,
- formation, assistance technique et gestion des problèmes,
- suivi des liens et des statistiques d'utilisation,
- animation et promotion des nouveaux services.

Certaines fonctions ont été prises en charges par d'autres structures de l'INIST : par les services informatiques (ex. : la gestion des accès via serveur proxy), par un nouveau service dédié aux portails (ex. : animation des portails, analyse des problèmes, information sur les droits d'accès) ou par une équipe pour l'assistance technique. Tout ceci nécessite une « négociation » et une bonne coordination et communication inter-services.

Le travail sur le profil du « e-serials librarian » a déjà abouti à la création de plusieurs postes-pilotes à la bibliothèque et aura par la suite un impact sur l'ensemble des fonctions et l'aménagement physique des services.

Néanmoins, ce nouveau profil pose certains problèmes :

(1) Degré de technicité : Quel est le rapport à l'informatique, par exemple pour la création d'applications Web (bibliothèques virtuelles) ou l'intégration des ressources électroniques dans le système d'information ? Comment inverser la relation entre l'informatique et la bibliothèque pour l'analyse des besoins, la rédaction des cahiers des charges et la définition des fonctionnalités ? Ou faut-il devenir des informaticiens de 2^e classe ? L'interface reste à inventer.

(2) Compétences juridiques : Le professionnel chargé des licences et contrats est-il encore bibliothécaire ou n'est-il pas en train de glisser vers un métier de la gestion administrative (juriste), sans diplôme ?

(3) Relation avec le lecteur : La bibliothèque transformée en portail, quel est le lien entre bibliothécaire et lecteur/utilisateur ? Qui gère et filtre la communication ? Comment l'organiser ? Enfin, qui donc est cet utilisateur – l'enseignant-chercheur individuel, l'utilisateur autorisé défini par les licences, le réseau des documentalistes dans les laboratoires, l'administration scientifique ?

(4) Niveau décisionnel : Qui fait la synthèse de l'analyse des besoins et décide des négociations à mener ? Dans l'environnement des « big deals » et d'une coordination nationale, quelles sont les marges de manœuvre des professionnels du terrain quand l'utilisation de plus de 50% des budgets d'acquisition est décidée à un niveau politique, loin du lieu de travail ?

Ces questions ne sont pas conceptuelles ou théoriques mais empiriques, avec un impact très pratique et réel sur la carrière des personnels concernés (concours, avancement, mobilité etc.).

A terme, l'apprentissage, l'expérience et les compétences apporteront une partie des réponses à ces questions. D'autres réponses devraient être données par l'environnement professionnel de la bibliothèque de l'INIST, par la politique d'IST du CNRS et le développement d'un dispositif national autour des universités et organismes de recherche pour l'accès à l'information électronique.

En ce moment même, l'INIST est en train de réorganiser ses services en mettant l'accent sur la proximité des fonctions (ex. : acquisition de ressources, création de portails et sites Web) et

technologies (ex. : fourniture de documents, atelier de numérisation, édition numérique).

En même temps, des structures et procédures se mettent en place pour coordonner l'ensemble de la politique documentaire du CNRS à tous les niveaux (laboratoires, départements scientifiques, INIST, autres EPST, Enseignement Supérieur). La tendance est à la centralisation des décisions à un niveau élevé (nouvelle direction de l'IST) afin de dégager des moyens financiers nécessaires ; coordination, communication, transparence, économie sont les maîtres-mots. -

Technologie, marché et métier

Le concept de la bibliothèque numérique (« digital library ») fait son apparition au milieu des années 70 mais prend son réel essor 15 ans plus tard, vers la fin des années 80. Il s'agit d'un concept fondamentalement informatique qui au départ n'a aucun lien avec la bibliothèque traditionnelle.

Au commencement, il y avait la technologie, l'ingénierie, le développement d'outils. La prise de conscience par les professionnels directement concernés, la réflexion sur l'utilisation de cette technologie, le pourquoi et pour qui, l'étude de l'impact sur les structures et le personnel ont suivi avec 5-10 années de retard quand la « digital library » est déjà une réalité informatique. A l'occasion du 3^e congrès des documentalistes français, le Monde constatait déjà que « l'évolution technologique précède la résolution des problèmes humains » (Degez 1979). Cette relation asymétrique accompagne l'évolution des métiers jusqu'à ce jour.

En Allemagne, les grands centres de calcul universitaires, en manque de raison d'être avec l'éclosion de la microinformatique, ont investi le champ de l'IST électronique en déclarant que

« puisque c'est informatique, c'est l'affaire des informaticiens », reléguant du coup le bibliothécaire-documentaliste dans le rôle d'utilisateur final et inversant le rapport entre besoin et produit.

D'une part, l'informatique fixe le cadre pour les contenus et outils. D'autre part, une partie grandissante des utilisateurs s'approprient directement ces technologies pour créer et diffuser du contenu et/ou y accéder (« peer-to-peer »). Les premières archives ouvertes ont été mises en place par des chercheurs et informaticiens, sans bibliothécaires ou documentalistes. Parfois on a la fâcheuse impression que notre métier est juste encore présentable comme bêta-testeur des nouvelles technologies (ex. SCOPUS) ou petite main dans les « back-offices » (ex. archives institutionnelles avec la fonction d'un « digital curator »).

La récente accélération du développement de l'informatique n'est pas l'unique moteur de la bibliothèque numérique. Un autre facteur exerce une influence grandissante sur l'évolution de nos métiers : il s'agit de la stratégie commerciale des grands producteurs de l'information scientifique qui après avoir lourdement investi dans les nouvelles technologies semblent décidés de se passer de la médiation par d'autres professionnels, que ce soit agences ou bibliothèques.

Dans un passé pas si lointain encore, il fallait franchir la porte d'une bibliothèque pour accéder aux ressources documentaires. Ces temps sont révolus. A partir d'études de comportement et d'analyse de besoins, les producteurs d'IST ont développé des produits et services destinés à l'utilisateur final, avec des fonctionnalités simples et intuitives (« effet Google »).

D'un point de vue professionnel, on peut toujours faire valoir qu'une recherche d'information avec un moteur comme Google ne garantit pas une bonne qualité de résultat, ni par rapport à la pertinence, ni par rapport à l'exhaustivité des sources. Baltz (2003) conseille aux documentalistes de ne pas se laisser

impressionner par « l'épouvantail de l'autodocumentation » car il y aurait toujours une place à occuper entre l'informatique et la communication.

D'un point de vue utilisateur, cet argument reste purement théorique car la performance de cette autodocumentation avec des outils de plus en plus performants correspond souvent à ses besoins. En plus, il n'y a pas que Google, il y a aussi Scirus, Google Scholar, le Web of Science ou la nouvelle base d'Elsevier, SCOPUS. Le succès d'un portail d'apparence simple comme VASCODA par exemple (accès à de multiples ressources d'IST allemande) donne raison à cette stratégie.

Pour l'instant, les producteurs de l'IST ont encore besoin des professions intermédiaires pour vendre leurs produits. Mais la transformation des relations est en cours. Les grandes entreprises de l'IST (Wolters Kluwer, Reed Elsevier, Thomson ISI etc.) se définissent comme « education companies » où le client n'est désormais plus la bibliothèque mais la communauté scientifique elle-même.

Et le mouvement du « open access » ? Le modèle économique d'éditeurs alternatifs comme BiomedCentral ou IOP s'appuie sur un financement direct par le chercheur-auteur et/ou son établissement, sans avoir recours au budget d'acquisition des bibliothèques. Intégrer les coûts de l'IST dans les budgets des organismes de recherche est un leitmotiv du mouvement « open access ». Depuis peu, les grands éditeurs STM commencent également à s'y intéresser. Quelle place alors pour la « centrale d'achat bibliothèque » ?

Quand un grand éditeur organise un séminaire avec des bibliothécaires et documentalistes, il ne s'agit plus de débattre des contenus ou services mais de présenter de nouvelles fonctionnalités et d'expliquer aux professionnels comment promouvoir les nouveaux produits auprès des leurs

communautés. Dans ce contexte, un « bon professionnel » est celui qui réussit à augmenter l'utilisation des ressources et à fidéliser le client.

Pour terminer ce chapitre, donnons la parole au PDG de Blackwell, Robert Campbell. Lors d'un séminaire fin 2003 à Londres, il a décrit le nouveau rôle du bibliothécaire universitaire du point de vue d'un éditeur (Campbell 2004) :

Support technique de l'enseignement à distance,
Intégration des systèmes d'information,
Mise en place et maintenance des archives institutionnelles,
Mise à disposition des publications des enseignants-chercheurs avec diffusion des métadonnées.
Evaluation de l'efficacité de la recherche scientifique.

Par contre, selon lui le bibliothécaire ne jouera aucun rôle dans le nouveau modèle économique de l'IST basé sur le « open access » où les communautés scientifiques prennent en charge les coûts liés aux publications.

Il termine sa communication avec une recommandation claire : « Librarians (...) should forget their past, make some tough decisions and focalise on the digital future ».

Conclusion

Nous l'avons vu, les nouvelles technologies de l'information et de la communication accélèrent l'évolution des métiers et fonctions de la bibliothèque. L'objectif : optimiser la recherche et l'exploitation de l'information par et pour le chercheur.

Toute la problématique de notre métier est contenue dans le « par et pour » : y a-t-il une place entre le producteur de l'information et l'utilisateur final ? Et si oui, laquelle ?

Si les communautés scientifiques trouvent leur bonheur dans les produits et services des producteurs d'information, la bibliothèque devient une sorte de service annexe de l'industrie de l'IST, sans véritable valeur ajoutée.

Depuis quelques années, leurs produits s'adressent directement à l'utilisateur final (= l'enseignant-chercheur devant son ordinateur, où qu'il soit) et désignent l'espace physique de la bibliothèque comme investissement plutôt inutile.

La bibliothèque devient d'abord espace virtuel, ensuite « learning center », centres de ressources multimédias et service annexe de l'enseignement classique et du « e-learning ». Avec la « hyper-électronification » du campus (Arnold 2003), le territoire de l'information dépasse largement les frontières de la bibliothèque.

Le bibliothécaire change de nom, s'appelle professionnel de l'information puis assistant ou facilitateur pour devenir finalement technicien du « troubleshooting » en cas de problème d'accès ou simple « helpdesk ». Si on va au bout de la logique de l'externalisation des fonctions traditionnelles, pourquoi ne pas remplacer la bibliothèque à terme par un centre d'appel au Maroc ou en Inde ?

Quand on écoute les débats lors des stages et conférences, on entend le doute et le questionnement de l'identité professionnelle. Où allons-nous ? Savons-nous où aller ? Voulons-nous y aller ? S'agit-il d'un simple problème d'image comme suggère Bernat (2003) ? Est-ce que la disparition de la bibliothèque n'est qu'un simple fantasme (Cavalier 2004) ? Y a-t-il un avenir pour le bibliothécaire ? Google en train de devenir la « world's library », quelle place reste-t-il pour la bibliothèque ?

A lire les quelques études du sujet, on est ballotté entre optimisme et crainte.

Optimisme de voir s'élargir les compétences et responsabilités des personnels de la bibliothèque et de leur prédire un avenir radieux comme gestionnaires de l'information, webmestres, « knowledge mananagers » ou veilleurs, gestionnaires et administrateurs de système voire plus globalement comme « cartographes et pilotes de l'archipel des savoirs » (Baltz 2003).

Crainte de voir par cette évolution vers des fonctions de négociateur, expert juridique, informaticien ou même comptable, le métier du professionnel de l'IST se vider lentement de son contenu (ABF 2004). Allons-nous vers de nouvelles frontières, vers l'hybridation des métiers ou sommes-nous en train d'assister à une sorte de hara-kiri professionnel ?

Pour sortir de la marginalisation, Arnold (2004) conseille une stratégie politique, un lobbying par les associations professionnelles, une approche proactive vis-à-vis des communautés scientifiques et une implication forte dans des comités et groupes de travail interprofessionnels.

N'empêche, s'activer sans savoir pourquoi mène nulle part. Acquérir et accumuler les connaissances techniques d'autres métiers pas davantage.

Commençons par considérer la bibliothèque numérique telle qu'elle est : une technologie prescriptive (Franklin 1990) basée sur la division du travail et qui développe avec l'argument de l'efficacité et de la productivité des modèles de production sous contrôle externalisé.

Pour garder ou retrouver le contrôle du travail, il faut appréhender et apprivoiser cette technologie comme une pratique professionnelle. Actuellement, le cœur du métier – catalogage, développement des collections, référencement/médiation – est en train de se déplacer à l'extérieur de la bibliothèque (Sierpe 2004).

Le métier lui-même prend une orientation de plus en plus technologique au détriment de ses valeurs traditionnelles, la proximité avec les communautés et le service public, et en négligeant les coûts humains et sociaux.

D'une façon réaliste, Jean-Michel Salaün (2000) parle de perspectives incertaines pour les bibliothécaires mais ajoute qu'ils disposent de « cartes intéressantes ». Jouons ces cartes, mettons en avant le savoir-faire et les valeurs traditionnelles de notre métier pour gagner une certaine distance critique vis-à-vis des impératives technologiques de la bibliothèque numérique.

Pour terminer, une dernière citation du Tao-te-King : « Bien marcher, sans ornières et sans traces » [livre I, 27]. Nous ne connaissons pas notre avenir, aucune route n'est tracée. Mais nous pouvons poser les bonnes questions quant à l'utilité, à l'impact humain et à l'intérêt réel des nouvelles technologies.

Peut-être faut-il laisser du temps à nos schémas culturels pour prendre l'exacte mesure de la signification à donner à l'actuelle emprise technologique. La virtualité pour la virtualité ne peut qu'être vide de sens. A partir des rayons autour du vide, au professionnel de l'information de donner du sens à cette bibliothèque numérique.

Bibliographie

ARNOLD S.E., « Places and spaces: mapping the library of tomorrow ». *The Electronic Library*, vol. 21, no. 3, p. 6-7, 2003.

ARNOLD S.E., « Information boundaries and libraries ». *The Electronic Library*, vol. 22, no. 2, p. 110-111, 2004.

Association des bibliothécaires Français (ABF), *Débat virtuel : Bibliothécaire : quel métier, quel territoire ?* 2004. <http://www.debatvirtuel.bpi.fr/ABF>

- BALTZ C., « Quand la documentation se réveillera... » *Documentaliste*, vol. 40, no. 2, p. 148-153, 2003.
- BENHARRAT A., « International Summer School on the Digital Library ». *BBF*, vol. 49, no. 2, p. 101-102, 2004.
- BERNAT L., « Les documentalistes ont l'avenir devant eux, mais... ils l'auront dans le dos chaque fois qu'ils feront demi-tour ». *Documentaliste*, vol. 40, no. 2, p. 142-146, 2003.
- CAVALIER F., « Réseau, publics et territoires : Les BU en mutation ». ABF *Débat virtuel* 13 juin 2004.
- CAMPBELL R., « Libraries: do they have a future in academia – or only a past? ». *Serials*, vol. 17, no. 1, p. 9-14, 2004.
- CNRS, *Répertoire des emplois-types des ingénieurs et personnels techniques de la recherche*. 2002. <http://www.cnrs.fr>
- DEGEZ D., « Que va devenir le métier de documentaliste ? » *Le Monde*, 10 mars 1979. (repris dans : *Documentaliste*, vol. 40, no. 2, p. 102, 2003).
- European Council of Information Associations (ECIA), *Euroréférentiel I&D. Vol. 1 : Compétences et aptitudes des professionnels européens de l'information-documentation*. (2^e édition). Paris : ADBS Editions 2004.
- FRANKLIN U., *The Real World of Technology*. Montreal : CBC Enterprises 1990.
- FROCHOT D., « Préface ». *Guide pratique Archimag : Le droit de l'information*. Paris : Serda 2004.
- GREENSTEIN D., THORIN S.E., *The Digital Library: A Biography*. Washington D.C.: Digital Library Federation & Council on Library and Information Resources 2002 (2nd édition). <http://www.clir.org>
- HETERICK B., « Faculty Attitudes toward Electronic Resources ». *EDUCAUSE Review*, July/August, p. 10-11, 2002.
- HETERICK B., « The Future Ain't What It Used To Be ». *UKSG Annual Conference 2004*. www.uksg.org
- HICKEL G., « Un référentiel pour la filière bibliothèque ». ABF *Débat virtuel* 13 juin 2004.
- [INI99] INIST, *INIST 2000 – rapport de synthèse*. Rapport interne, 1999.
- Lao-Tseu, *Tao-te-King* (trad. O. Nyssen). <http://www.geocities.com>
- LUPOVICI C., « L'évolution du rôle des bibliothécaires et documentalistes dans le cadre de la bibliothèque numérique ». Papy F. (éd) : *Les bibliothèques numériques*. Paris : Lavoisier 2005, p. 17-31.
- SALAÜN J.-M., « Du partage des ressources à la fourniture des documents : nouvelles relations entre éditeurs et bibliothécaires ». LE MOAL J.-C., HIDOINE B. (éd.), *Bibliothèques numériques. Cours INRIA, 9-13 octobre 2000, La Bresse*. Paris : ADBS Editions, p. 99-118, 2000.
- SCHÖPFEL J., « INIST-CNRS in France: 'a model of efficiency' ». *Interlending & Document Supply*, vol. 31, no. 2, p. 94-103, 2003.
- SCHÖPFEL J., « The workshops of the UKSG Annual Conferences 1990-2004: the emergence of the digital library ». *Serials*, vol. 17, no. 3, p. 243-251, 2004.
- SCHÖPFEL J. & CREUSOT J., « Le Tao de la bibliothèque numérique: bibliothèque sans bibliothécaire? ». Papy F. (éd) : *Les bibliothèques numériques*. Paris : Lavoisier 2005, p. 33-49.
- SIERPE E., « Managing the information revolution : library management, the control of prescriptive technologies, and the future of librarianship ». *Library Management*, vol. 25, n. 4/5, p. 177-182, 2004.

Sites Web consultés en juin 2005.